
Communiqué de la Fédération Sud- Éducation**Audience avec le Ministre : pour SUD Education, il faut plus de changements, et dès maintenant !**

la Fédération Sud Éducation a été reçue par le Ministre de l'Éducation Nationale Monsieur Vincent Peillon et la Ministre de la Réussite Educative Madame George Pau-Langevin le Mercredi 6 juin 2012. Nous avons exposé notre analyse de l'état actuel de l'Éducation nationale ainsi que nos orientations. L'écoute a été de qualité mais les mesures d'urgence annoncées pour la rentrée 2012 restent bien trop limitées :

- Seulement 1000 créations de postes et uniquement dans le premier degré.
- Une faible diminution des heures de service pour les stagiaires : 15 heures hebdomadaires devant élèves, mais les moyens de compenser cette décharge ne semblent pas assurés ou d'une façon inacceptable pour nous. Le ministre a évoqué le recours « aux anciens », des heures supplémentaires, des postes précaires. Il n'a pas répondu à notre exigence de créer des postes, à nos propositions de titulariser les précaires et d'ouvrir davantage les listes de concours, ces mesures permettant aussi d'assurer une décharge plus importante pour les stagiaires. Nous avons rappelé notre opposition à la « masterisation ». Nous demandons que la décision du Conseil d'État qui a annulé certains articles phares de cette contre réforme soit appliquée immédiatement.
- Réemploi des 14600 contrats aidés mais ils resteront précaires malgré notre insistance pour demander des emplois statutaires.

Nous restons préoccupés par les modalités de préparation de la loi de programmation annoncée pour l'automne. Une concertation, prévue pendant les mois d'été (août / septembre) ne permettra certainement pas d'aller au-delà d'une simple consultation. Certains dossiers semblent s'inscrire contre la politique précédente : formation initiale et continue des personnels, Eclair, reconnaissance de la nécessité des personnels administratifs, RASED, prise en compte du retard des moyens et des statuts des personnels aux DOM TOM.

En revanche, nous sommes inquiets des positions évoquées par le ministre en ce qui concerne le développement du Lycée des Métiers, la territorialisation du service d'orientation de l'Éducation Nationale au sein d'un service public d'orientation et d'insertion pour tous les publics, la non remise en cause des réformes du GRETA, des lycées, du collège et de l'école du socle en général.

Cette entrevue nous a aussi permis de soulever la question du vote électronique, auquel nous restons opposés, et celle de la répression des personnels, notamment les militant-e-s syndicalistes ou désobéisseurs/euses, la possibilité de rouvrir au recrutement le corps des MI-SE.

Nous avons également demandé l'abrogation de la loi sur le service minimum d'accueil dans le premier degré, loi qui fut largement combattue par les personnels et de nombreux élus municipaux.

Dans l'urgence, nous demandons une intervention forte du Ministre auprès du préfet de Mayotte pour les

militants locaux de RESF, fonctionnaires d'État, victimes d'une véritable interdiction de travailler et renvoyés en métropole.

Nous avons demandé le retour au respect du droit syndical au sein de l'Éducation Nationale. Nous avons aussi défendu le droit à la scolarité des élèves sans papiers et soutenu leur présence sur le territoire français et alerté le ministre sur la souffrance au travail des collègues.

A propos de l'évaluation des personnels, nous n'avons eu aucune réponse concernant notre demande d'abrogation de l'entretien professionnel pour les personnels administratifs, alors que, et c'est heureux, le décret sur l'évaluation des enseignants sera abrogé.

En revanche, en ce qui concerne le transfert des personnels administratifs et des PLP aux Collectivités Territoriales, le ministre a déclaré que ce n'était pas à l'ordre du jour. Et que les 60 000 postes promis lors de la campagne présidentielle ne concerneraient pas que les enseignants.

Le ministère va organiser durant les mois d'été des rencontres avec les organisations syndicales, dans la perspective de la loi de programmation scolaire de cet automne. En attendant, il considère qu'il ne peut être tenu comptable de la rentrée 2012. Ce n'est pas l'avis de SUD Éducation. é quelques mesures positives que Sud Éducation a saluées, le compte n'y est pas ! La fédération SUD Éducation, fortement attachée à la défense des personnels et des élèves, exige plus de changements, dès maintenant !

Elle mettra tout son poids militant pour peser dans les semaines qui viennent sur les décisions que doivent prendre les ministres en défendant ses revendications pour aller vers une école émancipatrice et en construisant les luttes qui s'avèrent d'ores et déjà nécessaires.